

Travaux dirigés – agents de marques de commerce

8 SEPTEMBRE 2010 > OTTAWA

DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION : 16 JUILLET 2010

La session est offerte en anglais. Il est possible de compléter les travaux en français.

Cet automne, l'IPIC offrira des travaux dirigés préparatoires à l'Examen d'agent de marques de commerce de 2010.

Conditions d'admissibilité

Les personnes qui s'inscrivent à ces travaux dirigés doivent avoir l'intention d'écrire l'Examen d'agent de marques de commerce en octobre 2010. Toutefois, si le nombre d'inscriptions de places le permet, l'IPIC pourra accepter l'inscription de personnes n'ayant pas l'intention d'écrire cet examen.

Exercices préalables – août 2010

Les exercices seront distribués aux participants suivant la période d'inscription se terminant le 16 juillet 2010. Tous les participants devront remettre leurs travaux avant le 20 août 2010. Si un participant n'effectue pas les exercices, sa participation à la session sera laissée à la discrétion des professeurs. La révision des travaux reçus après la date fixée sera aussi laissée à la discrétion des professeurs.

Horaire

8 h 30 h à 16 h

Le petit-déjeuner et le déjeuner seront servis.

Emplacement

Veillez visiter le site web de l'IPIC pour les informations concernant l'emplacement de la session : www.ipic.ca.

Inscription

Télé. : 613.234.0671

Poste : Institut de la propriété intellectuelle du Canada
60, rue Queen, Suite 606
Ottawa (Ontario) K1P 5Y7

Accréditation

Visitez www.ipic.ca pour plus d'information au sujet de la reconnaissance professionnelle.

Politique d'annulation

Un remboursement sera accordé jusqu'au 16 juillet 2010 inclusivement, moins un montant de 50 \$ pour frais d'annulation. Aucun remboursement ne sera accordé après le 16 juillet 2010. Les substitutions seront considérées.

Renseignements

education@ipic.ca
613.234.0516



INSTITUT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DU CANADA
INTELLECTUAL PROPERTY INSTITUTE OF CANADA

IPIC

TRAVAUX DIRIGÉS — AGENTS DE MARQUES DE COMMERCE – FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2010

FRAIS D'INSCRIPTION

- Membres de l'IPIC**
350 \$ (plus TVH) = **395,50 \$**
- Non-membres**
500 \$ (plus TVH) = **565,00 \$**

Il n'est pas obligatoire d'être membre de l'IPIC pour participer aux travaux dirigés mais, s'il s'avérait nécessaire de limiter le nombre de participants, la préférence serait alors donnée aux membres de l'IPIC ainsi qu'aux personnes qui prévoient écrire l'Examen en octobre 2010.

PARTICIPANT (E) M. / Mme / Dr (En caractères d'imprimerie)

Nom _____
Firme _____
Adresse de la firme _____
Ville _____ Province _____ Code postal _____
Téléphone _____ Fax _____
Courriel _____

MODE DE PAIEMENT (Veuillez indiquer)

NO DE TPS DE L'IPIC R122871148

- CARTE DE CRÉDIT** **CHÈQUE** (émis à l'ordre de IPIC)

- VISA MASTERCARD AMEX

Date d'exp.

_____ / _____

Nom du détenteur de la carte
(en caractères d'imprimerie) _____

Signature _____